

URSSAF MIDI PYRENEES
RUE P ET M CURIE-LABEGE
31061 TOULOUSE CEDEX 09

Nous contacter

Depuis votre espace en ligne www.urssaf.fr
Par téléphone au 3698
de 9h00 à 17h00 (service gratuit + prix appel)

Référence

N° Compte : 737 186368114

MR HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU

LABEGE, le 13 Décembre 2025

Objet : Calendrier de vos cotisations provisionnelles 2026

Monsieur,

Vous trouverez au verso de ce courrier le calendrier de paiement de vos cotisations et contributions sociales personnelles 2026 ainsi que le détail sur leur calcul. Il s'agit d'un calcul provisoire : il sera actualisé à la suite de votre déclaration de revenus 2025 et un nouveau calendrier de paiement vous sera adressé.

Vos cotisations seront prélevées sur le compte bancaire ci-dessous :

IBAN

FR76 1780 7008 4965 5219 6039 789

BIC

CCBPFRPPTLS

Référence Unique du Mandat (RUM)

031077PI120241021154732R008889586

Vous rencontrez une difficulté de paiement ?

Vous pouvez demander un délai de paiement directement depuis votre compte en ligne sur urssaf.fr.

Vous pouvez également demander une aide de l'action sociale du conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants en cas de difficulté.

L'Urssaf est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Directeur, Jean DOKHELAR



A quoi servent les cotisations ?

Les cotisations collectées par l'Urssaf financent notre système solidaire de protection sociale.
Pour en savoir plus : www.aquoiserventlescotisations.urssaf.fr

L'Urssaf collecte et traite vos données personnelles strictement nécessaires à l'accomplissement de ses missions de service public de recouvrement des cotisations et contributions sociales. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la politique de confidentialité : www.urssaf.fr/confidentialite

Siège Social : URSSAF MIDI PYRENEES, RUE P ET M CURIE-LABEGE, 31061 TOULOUSE CEDEX 09

VOS COTISATIONS PROVISIONNELLES 2026

Vous cotisez à l'Urssaf en tant que chef d'entreprise depuis le 01/01/2024.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de paiement de vos cotisations et contributions sociales personnelles ainsi que les éléments pris en compte pour leur calcul.

Calendrier de vos paiements 2026

5 février 2026	279 €	5 août 2026	279 €
5 mai 2026	279 €	5 novembre 2026	419 €
Total			1 256 €

La contribution à la formation professionnelle 2026 de 139 € est à payer avec l'échéance du mois de novembre.

Comment sont calculées vos cotisations ?

Montants pris en compte pour le calcul de vos cotisations et contributions 2026

Revenus estimés 2025

Revenus d'activité non salariée (dont revenus de remplacement et cotisations facultatives)	0 €
Cotisations sociales personnelles obligatoires (hors CSG-CRDS)	0 €

Montant détaillé de vos cotisations et contributions 2026

Cotisations/Contributions	Assiette	Taux	Montant dû
Maladie dans la limite de 240 300 €	19 224 €	0,00 %	0 €
Indemnités journalières dans la limite de 240 300 €	19 224 €	0,50 %	96 €
Allocations familiales	0 €	0,00 %	0 €
Retraite de base dans la limite de 48 060 €	5 346 €	17,75 %	949 €
Retraite complémentaire dans la limite de 48 060 €	0 €	7,00 %	0 €
Invalidité-Décès dans la limite de 48 060 €	5 527 €	1,30 %	72 €
Contribution à la formation professionnelle 2026	48 060 €	0,29 %	139 €
CSG/CRDS	0 €	9,70 %	0 €
Total			1 256 €